

COMMUNE D'ALLENES-LES-MARAIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CESSION DU CHEMIN RURAL N°11

Par arrêté municipal du 8 décembre 2016 référencé [ARR COM] [ENQUETE PUBLIQUE]

n° 879-1216

Le Maire d'Allennes-les-Marais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de cession du chemin rural n°11 dit « Chemin du Petit Marais » sis prolongement de la rue Marcel Dubar.

A cet effet, Monsieur Georges ROOS, Conseil d'entreprise indépendant, retraité, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie d'Allennes-les-Marais du **31 janvier 2017 au 14 février 2017 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra le public en Mairie aux dates et heures suivantes :

-Mardi 31 janvier 2017 de 9 h à 12 h ;

-Samedi 4 février 2017 de 9 h à 12 h ;

-Mardi 14 février 2017 de 14 h à 17 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de cession du chemin rural n°11 pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

**MAIRE D'ALLENES-LES-MARAIS
26 RUE FRANCHE
59251 ALLENES-LES-MARAIS**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en Mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire,

G.MAYOR

